



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2012

Date de convocation : 30 Août 2012

Etaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, POIRIER Christophe, BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes BOULARD Christelle, BENOIST Claire, DESLIS Laurence
Formant la majorité des membres en exercice

Absente & excusée : Mme RAYNAUD Magali (pouvoir à M. Bourreau JC)

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Rémy MAUBOUSSIN, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Débat sur le comice
- * Convention avec ERE (Eiffage Rail Express) pour le rétablissement des communications
- * Commissions communales
- * Affaires scolaires : point sur la rentrée
- * Affaires diverses (local jeunes,...)

1/ Débat sur le comice

Monsieur le Maire a invité M. LEFEBVRE, Président de l'association du comice du canton de Conlie ainsi que Mme Sonia MOINET, Maire de La Chapelle St Fray pour témoigner sur l'organisation d'un comice cantonal. Après ces témoignages, le Conseil Municipal a délibéré pour savoir si la commune pourrait organiser le comice en 2013

Après un vote à bulletin secret, à la majorité des élus (7 pour, 4 contre, 1 blanc), le Conseil Municipal décide d'engager la commune pour l'organisation du comice agricole du canton de Conlie 2013.

M. Leboucher Jean-Marie précise qu'il est candidat à la présidence de l'association du Comice de Lavardin 2013

M. le Maire précise qu'il informera la population lors de la réunion publique. 1 appel aux bénévoles sera lancé lors de cette réunion.

M. le Maire tient à remercier Mme Moinet et M. Lefebvre pour leur déplacement.

2/ Convention avec ERE 5Eiffage Rail Express) pour le rétablissement des communications

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le projet de convention proposé par ERE (Eiffage Rail Express) relative aux rétablissements des communications ;

La commune est concernée par le projet LGV et les travaux qui y sont attachés. Ces travaux nécessitent de modifier certaines routes de la commune au droit de la ligne LGV (rabattement du chemin du Grand Rolland au nord de la LGV sur la route départementale n°46).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention d'accord préalable

3/ Commissions communales

Monsieur le Maire propose aux élus de réduire le nombre de commissions ; il souhaite que chaque vice-président s'occupe d'une seule commission et propose à chaque élu de participer à deux commissions.

Ci-dessous le tableau récapitulatif :

	Pierre DUBOIS	R. MAUBOUSSIN	Ch. POIRIER	JCh. BOURREAU	F. RIVOL	C. BENOIST	D. BONSERGENT	C. BOULARD	L. DESLIS	A. LAFFONT	JM. LEBOUCHER	M. RAYNAUD
COMMUNICATION ET BULLETIN - SALLE												
CULTURE ENSEIGNEMENT SPORT												
FINANCES												
TRAVAUX VOIRIE												

M. le Maire demande à :

- Mme Fabienne RIVOL de faire une mise au point sur les besoins et travaux à prévoir à la salle ; ceci devra être remis à M. Mauboussin, vice-président de la commission Travaux ;
- M. Jean-Christophe BOURREAU de faire un état des lieux des besoins sur le site scolaire (école, cantine) ; la liste des travaux devra également être remise à M. Mauboussin.

4/ Affaires scolaires : point sur la rentrée

M. JC Bourreau informe le Conseil Municipal qu'il y a 144 élèves sur le RPI Lavardin / La Quinte dont 75 élèves à Lavardin.

C'est la dernière rentrée scolaire de Mme Erault, directrice qui fera valoir ses droits à la retraite ;

Suite au vandalisme du 10 juillet, du matériel a été racheté ; seul reste du matériel informatique à racheter ;

Il convient d'établir une décision modificative sur le budget communal :

- augmentation de l'article 2188-17 (école) : 1 800 €
- diminution de l'article 2315-40 (voirie) : 1 800 €

Concernant la cantine scolaire, il y a, cette année 74 rationnaires ; cela provoque une grosse activité surtout qu'il y a beaucoup de jeunes enfants ; (8600 repas servis en 2011/12)

M. Bourreau présente la candidature de Mme Sophie Lerouyer pour le poste d'aide -cantinière (12h - 13h30) ; ce poste est créé pour une durée déterminée (jusqu'au 5 juillet 2013)

Un tableau récapitulatif des emplois sur le SIVOS et les cantines sera établi afin de connaître les personnes susceptibles de remplacer les agents lors d'arrêt maladie.
Concernant le centre de loisirs, il a été constaté une augmentation des effectifs de 47%

4/ Affaires diverses

Local Jeunes : M. le Maire précise qu'il est nécessaire de faire une mise au point sur l'utilisation du local jeunes ; Il a été constaté quelques soucis pendant l'été mais sans gravité ;

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil si la commune doit continuer de mettre à disposition le local.

Après un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents, de maintenir la mise à disposition du local ;

M. le Maire soumet un projet de règlement ; celui-ci est remis à M. Bourreau afin que la commission culture y travaille ;

De même, 3 adolescents de la commune sont nommés responsables ; ceux-ci devront prévenir M. le Maire ou Mme Rivol en cas de nécessité.

Prochaines réunions :

Conseil Municipal : Vendredi 26 octobre 2012 – Vendredi 7 décembre 2012 – Vendredi 18 janvier 2013 – tous à 19h.

Le congrès des Maires et adjoints du canton de Conlie se déroulera le jeudi 4 octobre 2012 à 17h30 au Pôle Intercommunal à Conlie

Le congrès départemental des Maires et Adjointes se déroulera à La Flèche le samedi 20 octobre 2012.

Concours Photos : M. le Maire propose un concours photos sur les animaux ; les photos sont à transmettre à la Mairie avant le 31 décembre 2012.

Devis Gougeon : M. le Maire informe les élus que la société Gougeon est intervenue cet été pour la remise à l'heure de l'horloge de l'église ; il a été constaté que le moteur de la grosse cloche a déraillé ; celui-ci a plus de 40 ans et il convient de prévoir son remplacement.

2 devis sont présentés par la Sté Gougeon (1580 € ou 2763 €)

Ceci sera étudié lors de la préparation du budget communal 2013.

Convention fourrière : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le nouveau projet de convention fourrière animale proposé par le service santé et environnement de la ville du Mans pour la prise en charge des animaux capturés. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la convention de fourrière chiens et chats, sous réserve :

- de modification de l'article 2 : avec la suppression du 1^{er} paragraphe relatif au refus de mise en place de système parallèle de garde.

Tour de table des Elus :

F Rivol rappelle qu'avec Christophe Poirier, ils sont responsables pour l'accueil de la secrétaire remplaçante et gèrent les différents rendez-vous ; ils se chargent de contacter les élus concernés si ce n'est pas de leur compétence.

R. Mauboussin informe que les travaux de peinture de la grande salle sont terminés ; l'artisan sera à nouveau contacté pour un devis pour la petite salle et le hall d'accueil.

P. Dubois propose, afin d'éviter des doublons, de mettre en place un carnet de liaison avec M. Péan. Un registre des tâches à effectuer (listées par les élus) sera déposé en mairie et chaque début de semaine, M. le Maire rencontrera M. Péan pour l'informer des tâches à exécuter. Les élus noteront directement sur le cahier, ou informeront Mme Raynaud de leur souhait

Toutefois, des tâches exceptionnelles, et non notifiées, pourront être demandées à tout moment.

Séance levée à 22 H 00